

UNIPSO



RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

20  
20



# TABLE DES MATIÈRES

Edito : *Maintenir un lien social fort* 4

Rôle et place de l'UNIPSO 5

## FOCUS

2020, l'année Covid 7

## DOSSIERS & PROJETS

Get up Wallonia ! 9

Social profit Data Trust 10

Impact social- suite de VISES : projet DENIS 11

La réforme des aides à la formation 12

Alliance pour un investissement inclusif 13

Liaison terrain-recherche : Es.Cap 14

AViQ : réflexion sur l'évolution de la fonction consultative 15

Étude pilote sur les enjeux d'attractivité du personnel dans les secteurs de l'aide et des soins à domicile 16

Le Consortium de validation des compétences 17

La relance de la formation GO For Directions 18

Simplification administrative 19

Instances Bassin Enseignement-Formation-Emploi 20

L'accompagnement et le soutien à la digitalisation des entreprises d'économie sociale 21

[www.notregouvernance.be](http://www.notregouvernance.be) 22

Convergence Entreprises Sociales 22

Le Service francophone des métiers et qualifications 23

## L'UNIPSO, C'EST QUI ET QUOI ?

Notre équipe 25

Nos instances 26

Nos missions 29

Nos mandats 30

# MAINTENIR UN LIEN SOCIAL FORT

EDITO

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. Au-delà des effets néfastes de celle-ci sur la population, elle a mis en lumière l'importance du secteur à profit social dans la société. À côté des secteurs qui ont été en première ligne dans le domaine de la santé, du handicap, des personnes dépendantes, de l'accueil des enfants, de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse notamment, d'autres secteurs, bien mal nommés «non essentiels», ont dû cesser ou adapter leurs activités comme la culture, les organisations de jeunes ou l'accueil extra-scolaire.

L'ensemble de ces secteurs occupent une place essentielle dans notre société, que cela soit pour la prise en charge de personnes dépendantes ou fragilisées, pour maintenir le lien social ou encore, développer une citoyenneté active. À l'heure de discuter d'une relance qui est nécessaire mais qui se veut avant tout économique, il est important d'insister sur l'importance des secteurs que représentent l'UNIPSO sur le «vivre ensemble». La montée de l'individualisme et la défiance de la population envers les institutions, qui génère partout l'essor d'idées populistes et extrémistes, implique une relance qui place l'humain au centre. Pour l'UNIPSO, l'année 2020 a été l'occasion de le rappeler à l'intention des Gouvernements ou du Parlement wallon où nous avons eu l'occasion d'être auditionné.

Au-delà de cette crise, l'année a été riche en initiatives, dossiers et projets pour l'équipe de l'UNIPSO. Malgré la distance physique induite par le télétravail, l'équipe est restée unie et motivée, convaincue de la nécessité d'œuvrer quotidiennement pour le maintien d'un lien social fort dans la société.

Le rapport d'activités que vous tenez entre les mains (ou que vous lisez sur votre écran) se veut dynamique et original. Pour cette année si particulière, nous avons tenu à mettre en avant celles et ceux qui sont derrière les dossiers et projets. Nous vous souhaitons autant de plaisir à lire ce rapport d'activités que nous avons eu à le faire.

Ce rapport d'activités sera ponctué d'anecdotes et d'événements qui ont marqué notre équipe pendant cette année 2020



Stéphane  
EMMANUELIDIS  
Président  
de l'UNIPSO



Dominique  
VAN DE SYPE  
Secrétaire général  
de l'UNIPSO

# RÔLE ET PLACE DE L'UNIPSO

L'UNIPSO, c'est une **confédération**, c'est-à-dire une fédération de fédérations d'employeurs. Elle représente les employeurs (organes d'administration et directions) du secteur historiquement appelé "secteur non marchand" mais que l'on nomme désormais "secteur à profit social". Son rôle est de défendre les intérêts des employeurs de ce secteur et, plus largement, d'en faire la promotion.

L'UNIPSO est **intersectorielle**, c'est-à-dire qu'elle regroupe des fédérations de plusieurs secteurs (hôpitaux, maisons de repos, petite enfance, aide à la jeunesse, socioculturel, aide aux familles et aux personnes âgées, enseignement, handicap, pauvreté, insertion socioprofessionnelle, etc.) dont les entreprises se caractérisent par leurs activités, qui sont principalement des services à la personne et qui poursuivent systématiquement un but désintéressé sans recherche de profit financier.

L'UNIPSO a une **mission politique** : relayer les positions de ses membres auprès des différents pouvoirs publics sur des enjeux qui sont communs à plusieurs secteurs. Pour 2020, on peut citer l'impact de la crise Covid, l'implication dans le plan de relance "Get up Wallonia !" ou encore la réflexion sur l'évolution de l'AViQ. C'est également dans le cadre de cette mission que l'UNIPSO représente ses membres dans les négociations des accords non marchands ou est impliquée dans la réforme des aides à l'emploi et à la formation.

L'UNIPSO occupe également différents **mandats intersectoriels**. Ainsi, par exemple, l'UNIPSO siège dans les différentes commissions du Conseil économique et social de Wallonie, au GPS-W (groupe des partenaires sociaux wallons), dans les différents organes de décisions et de consultation de l'AViQ ou encore au Comité de gestion du FOREM (nouveau 2020).

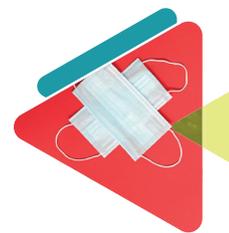
À côté de ces missions, l'UNIPSO offre des **services à ses membres**. C'est notamment le cas de son offre de formation "GO For", spécialement adaptée pour les cadres et directions du secteur à profit social.

Enfin, l'UNIPSO est également un **centre de projets** et, à ce titre, a comme vocation de se saisir de toute question, actuelle ou future, qui intéresse le secteur à profit social. Dans ce cadre, l'UNIPSO s'implique dans divers projets avec d'autres partenaires (représentants de l'économie sociale, homologues européens et belges, Fondation Roi Baudouin, centres de recherche et universités, administrations, etc.) sur des questions fondamentales pour les entreprises sociales comme leur impact social, l'attractivité des métiers, leur gouvernance, la digitalisation, le recueil et le traitement de données statistiques ou leur financement.



FOCUS

# 2020, L'ANNÉE COVID



**En mars 2020, le Covid entre dans nos vies. Qu'est ce que cela a changé pour l'UNIPSO ?**

Dominique Van de Sype (Secrétaire général) : comme toutes les organisations, il a fallu s'adapter en un temps record. Par exemple, nous n'utilisons pas les logiciels de vidéoconférence précédemment et c'est devenu maintenant presque une extension de nos cerveaux ! Paradoxalement, on a remarqué, durant ces périodes de télétravail obligatoire, une forte participation des membres à nos réunions d'instances et à nos groupes de travail.

**Le Covid a-t-il eu un impact sur le travail de l'équipe ?**

Dominique Van de Sype : oui, c'est devenu la thématique principale et il a fallu créer une "équipe-projet" au sein de l'équipe pour traiter les nombreuses informations qui y étaient liées. Nos membres, qui sont eux-mêmes des fédérations qui regroupent des associations actives sur le terrain, ont été confrontées à des problématiques très concrètes, à commencer par celles liées aux EPI (équipements de protection individuelle, comme les masques, les surblouses, les gants, etc.). Dès lors, la plus-value de l'UNIPSO était principalement dans le traitement de l'information. À côté de cela, la vie continuait et une partie de l'équipe a poursuivi le suivi des nombreux projets et dossiers en cours à l'UNIPSO.

**Comment l'équipe-projet s'est-elle organisée ?**

Frédéric Clerbaux (coordinateur de l'équipe-projet) : d'emblée nous avons fait approuver, par notre Conseil d'administration, trois axes de travail dans lesquels l'UNIPSO pouvait apporter quelque chose, à savoir transmettre et traiter l'information, faire remonter des positions intersectorielles aux Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, mettre à disposition de nos membres des

outils pour leur faciliter la vie.

**Comment avez-vous fait remonter les besoins des membres de l'UNIPSO vers les Gouvernements ?**

Caroline Jansen et Mathieu de Poorter (chargés de l'enquête) : tout simplement, en interrogeant nos membres, via la méthode des "focus group" : chacun de ces groupes devait traiter une thématique particulière, selon une méthode identique. Au final, l'UNIPSO a produit un document fournit et sérieux, reflétant bien les préoccupations du secteur et invitant les Gouvernements à agir.

**Si vous ne deviez retenir qu'un outil développé pour nos membres ?**

Elise Lay (Conseillère juridique) : au fur et à mesure de l'avancée de la crise, les Gouvernements ont mis des aides à disposition des entreprises et ont pris certaines mesures (par exemple, la suspension de différents délais pour les remises de justificatifs, de rapports, etc. ou le maintien automatique des subventions à leur niveau antérieur). Nous avons donc répertorié toutes ces aides/mesures dans un tableau classé par secteur (hôpitaux, maisons de repos, crèches, etc.) et par niveau de pouvoir (Wallonie ou Fédération Wallonie-Bruxelles).

**Au final, quelles leçons tirer de l'épisode Covid ?**

Anne-Laure Matagne (Conseillère juridique) : elles sont nombreuses mais, dans l'activité de l'UNIPSO, ce qui a émergé, c'est une réflexion sur le fonctionnement de l'AViQ (l'administration en charge des secteurs et des matières liées à la santé et au bien-être, au handicap et à la famille) : celle-ci doit impérativement évoluer dans son fonctionnement pour développer davantage une vision stratégique à long terme, tout en pouvant apporter une réponse aux défis à court terme.



DOSSIERS  
ET PROJETS

# GET UP WALLONIA !



Fin avril 2020, le Gouvernement wallon a présenté son initiative Get up Wallonia ! pour un plan d'avenir pour la Wallonie. Dans ce cadre, il a proposé différentes phases d'actions (phases d'urgence, de relance et de redéploiement) et la mise en place d'une méthodologie spécifique pour alimenter ces travaux. Pilotées par un consortium de consultants, trois task forces ont été créées pour mener une réflexion avec divers acteurs (académiques, acteurs de terrain, partenaires sociaux) sur les thématiques Emploi/social/santé, Economie et Territoire, Environnement.

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

Les entreprises à profit social doivent être partie prenante de cette dynamique lancée par le Gouvernement. La relance et le redéploiement de la Wallonie passe par une logique d'investissement social ambitieux et la nécessaire reconnaissance et soutien des entreprises à profit social qui répondent aux besoins essentiels de la population. Pour ce faire, l'UNIPSO a effectué un travail d'information et de communication auprès de ses membres et a travaillé sur des priorités et

des pistes d'actions intersectorielles portant sur des chantiers liés à l'emploi, la formation, la digitalisation, les infrastructures, l'innovation sociale, la cohérence des politiques, les modes de financement et l'investissement dans le secteur.

Malgré le manque de consultation réelle dans les lieux officiels, l'UNIPSO a œuvré à porter les priorités des entreprises et du secteur à profit social dans les lieux les plus opportuns et auprès des pouvoirs publics et via les mandats qu'elle occupe. Elle a notamment contribué aux avis du CESE Wallonie dans ce cadre et a formulé une contribution transmise au Ministre-Président.

## À SUIVRE...

L'UNIPSO poursuivra son implication dans l'élaboration de ce plan de relance Get up Wallonia ! et également dans le cadre du Plan de relance européen auquel les entités doivent contribuer (Facilité pour la Reprise et la Résilience). Le secteur à profit social doit y avoir sa place.

*Lors du 1<sup>er</sup> confinement, avec les nombreuses vidéoconférences, on a pu voir les familles de notre équipe, des membres, de nos partenaires, etc. Cela a permis de voir d'autres facettes de "l'entourage UNIPSO", en laissant "tomber les masques".*



Anne-Laure Matagne



## SOCIAL PROFIT DATA TRUST

À l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, les fédérations intersectorielles des employeurs du secteur à profit social (UNISOC, VERSO, UNIPSO, BRUXEO) et l'Observatoire de l'Economie sociale (ConcertES) ont été associés dans une démarche de création d'une plateforme de partage des données statistiques sur le secteur à profit social. Sous la forme d'un fonds de données (Data Trust), la volonté est de mettre en place une plateforme cogérée par les acteurs du secteur à profit social. L'objectif du Data Trust est de mutualiser l'accès à davantage de données statistiques pour être plus efficace, proactif et réactif dans l'exploitation des données (ex. : accords sociaux, réformes, promotion, etc.) afin de mieux comprendre et promouvoir le secteur à profit social.

### CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

L'année 2020 a permis de préciser le projet

de création d'un Data Trust pour le secteur à profit social en s'accordant sur sa mission, sa gouvernance, ses activités et sa forme juridique. Cette proposition a été soumise et acceptée par les instances des 6 organisations partenaires.

### À SUIVRE...

Un cahier des charges sera élaboré afin de lancer un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire informatique pour les services d'hébergement, d'évolution et de support de la plateforme. En parallèle, il s'agira d'assurer l'accès aux données statistiques du Data Trust, sur base des données de l'Observatoire de l'économie sociale, auprès des principaux fournisseurs (ONSS, BNB, BCE, etc.). L'accès à ces données nécessite notamment de répondre à des exigences en matière de sécurité des données.

*En 2020, je retiens la mise au vert aux Lacs de l'Eau d'Heure, le dernier repas pris ensemble au Bureau avant le confinement et la mobilisation intense de l'équipe projet lors de la crise Covid et la rapidité pour créer du contenu et des outils à partir de rien.*



Frédéric Clerbaux

# IMPACT SOCIAL - SUITE DE VISES : PROJET DENIS



Depuis 2016, l'UNIPSO a pris part à un projet Interreg intitulé "Valorisons ensemble l'impact social de l'entrepreneuriat social" (VISES). Ce projet, d'une durée de 4 ans, a réuni 21 partenaires représentant les entreprises sociales et solidaires issues de Wallonie, de Flandre et de la Région Hauts-de-France ainsi que des chercheurs universitaires ou des acteurs issus de la finance solidaire. Ce projet a permis de concevoir, tester et diffuser un dispositif de valorisation de l'impact social propre au secteur à profit social. Il a pris fin en 2019.

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

L'année 2020 a été consacrée à la participation, aux côtés de ConcertES et des partenaires wallons, à la continuité de la dissémination du projet. Un travail auprès de la Direction de l'Economie sociale a été mené afin de pouvoir poursuivre le développement de cette thématique avec la Wallonie. Un engagement de la Ministre Morreale a permis de mettre

en place un système de bourses à l'évaluation de l'impact social. L'UNIPSO a participé à la finalisation de cet appel ainsi qu'à la sélection des projets en participant au Comité de sélection. 43 projets ont ainsi pu être sélectionnés pour rentrer dans ce dispositif.

En parallèle, un travail a été mené avec la Commission AIS élargie au CESE-Wallonie afin d'explorer cette thématique en lien avec l'évaluation des politiques publiques. L'UNIPSO a fourni une série d'analyses et a été auditionnée sur le sujet.

## À SUIVRE...

Trois actions sont prévues en 2021 : une formation visant à former de nouveaux accompagnateurs en évaluation de l'impact social, la création d'une communauté d'accompagnateurs ainsi que la capitalisation à partir d'un travail de recherche sur la thématique.

*En 2020, j'ai surtout appris à partager l'espace et le temps : le télétravail, les devoirs, les visioconférences, en mode "pieuvre" ! Mais j'ai aussi apprécié les solutions trouvées par les acteurs de terrain face à cette crise : solidarité, créativité et... résilience !*



Sophie Vassen



## LA RÉFORME DES AIDES À LA FORMATION

Des incitatifs financiers existent pour soutenir les entreprises à former leur personnel. Ils sont en cours de réforme actuellement. L'UNIPSO pointe particulièrement deux d'entre eux : le chèque-formation et le congé-éducation payé. Notons que l'un de ces incitatifs, le chèque-formation, n'est toujours pas accessible aux ASBL. Sophie Vassen, Conseillère en formation à l'UNIPSO, nous explique pourquoi.

### Qui bénéficie des chèques-formation ?

Les chèques-formation sont uniquement accessibles aux petites et moyennes entreprises. Les ASBL, le secteur public et les grosses entreprises n'y ont pas accès. Le Cabinet de la Ministre Morreale justifie cette décision en se basant sur une définition européenne des entreprises qui exclut les ASBL mais aussi sur base de l'existence d'une subvention octroyée pour la convention sectorielle du non-marchand. Nous sommes le seul secteur subsidié pour cette convention.

### Quel est l'objectif de l'UNIPSO ?

Nous souhaitons obtenir l'accès aux chèques-formation pour les ASBL. Le secteur à profit social dispose d'une convention via ses fonds sectoriels avec la Wallonie, le FOREM et l'IFAPME. Cette convention octroie un budget de 150.000€ pour la formation des travailleurs issus des groupes à risque, ce qui réduit l'accès de ces formations en termes de public-cible. Contrairement aux fonds sectoriels, il n'existe pas de restriction pour l'accès aux chèques-formation.

Le Cabinet de la Ministre a voulu compenser le nonaccès aux chèques-formation par cette convention avec les fonds sectoriels. Depuis de nombreuses années, les différents ministres en charge de l'emploi ont argumenté

que nous avons déjà accès à un financement via cette convention et que nous ne pouvons donc pas prétendre en bénéficier. Mais ce n'est pas équivalent du tout.

### En quoi 2020 a été particulière par rapport à cette réforme des aides à la formation ?

La crise sanitaire a été "bénéfique" car elle a mis en lumière les métiers et la pénurie de ceux-ci dans le secteur à profit social. Avec la crise sanitaire et l'ouverture d'une plateforme de l'AViQ pour l'engagement de bénévoles et de travailleurs pour soutenir le secteur, le Cabinet s'est rendu compte des difficultés de recrutement, qu'il fallait reconnaître certains métiers et qu'il existe des possibilités d'emploi dans le secteur. La formation continue est un des leviers pour y parvenir. L'Europe, dans le cadre de son Plan de relance, va débloquer une manne financière pour investir dans les leviers de l'emploi. Cependant, cette opportunité a aussi tenté les autres acteurs ne bénéficiant pas des chèques-formation. Nous verrons cette année la réponse du Cabinet face aux moyens demandés.

### Comment vois-tu la stratégie de l'UNIPSO dans les prochaines années par rapport à ces aides à la formation ?

Premièrement, obtenir, dans un texte, l'accès à ces chèques-formation pour les ASBL. Deuxièmement, le maintien du congé-éducation payé dans ses 2 aspects (émancipation du citoyen et lien avec le métier). Et, enfin, que l'on puisse proposer un paysage simplifié des incitatifs financiers à la formation mais aussi un accès facilité au niveau administratif et digitalisé pour les employeurs. Tous ces éléments doivent pouvoir se couler dans une réforme et des textes législatifs.

# ALLIANCE POUR UN INVESTISSEMENT INCLUSIF



Le projet d'Alliance pour un financement inclusif ("Alliance for an inclusive investment" - A4I) dans le secteur à profit social doit permettre de renforcer les partenariats avec les financeurs, notamment privés, en tenant compte des capacités et de la réalité de gestion financière des entreprises à profit social. Le projet A4I doit également contribuer à une diversification des ressources financières du secteur à profit social, en tenant compte de ses spécificités et dans le renforcement de ses missions d'intérêt général.

D'une durée de 3 ans (2019-2021), ce projet, financé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne, regroupe 12 organisations partenaires, tant au niveau européen que national, et 3 types de participants : des fédérations d'entreprises sociales, des investisseurs privés et des universités. Trois pays pilotent ce projet : la Belgique, la République tchèque et l'Espagne. Au niveau de la Belgique, l'UNIPSO coopère avec le Centre d'Economie Sociale (CES) de l'Université de Liège et Crédal.

Le projet A4I vise à faciliter une compréhension commune des réalités entre, d'un côté, les investisseurs privés et publics, et de l'autre, les entreprises à profit social. Pour cela, le projet vise à mettre en place un centre de ressources, un programme de formation et un MOOC (cours en ligne) à destination des entreprises à profit social.

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

L'année 2020 a permis d'élaborer le contenu universel en 12 modules de formation qui a porté sur l'investissement social de qualité, les besoins des entreprises en termes d'investissement mais également les besoins des financeurs ainsi que sur un ensemble d'outils utiles aux entreprises pour présenter et faciliter les demandes de financement. Ce contenu universel de formation a servi de base pour les déclinaisons des contenus des programmes de formation adaptés au contexte des trois pays pilotes.

## À SUIVRE...

Dernière année du projet, l'année 2021 commencera avec le lancement de la formation pilote en ligne (janvier-mars), suivi de l'élaboration et la mise en œuvre des MOOC universel et nationaux et, enfin, l'organisation d'événements nationaux et européen de promotion et de communication du projet A4I.

Avec le contexte de la crise sanitaire en 2020, des réunions mensuelles de coordination du projet ont été organisées, en plus des réunions de coordination entre les partenaires belges.

*2020 ? Les retrouvailles autour d'un verre et d'une choucroute (oui, une choucroute en juin !) avec les collègues dans le vieux Namur pendant le premier déconfinement. Pas bon pour la ligne mais excellent pour le moral !*



Marc Héraly



# LIAISON TERRAIN-RECHERCHE : ES.CAP

**W**. Alter et le Centre d'Economie Sociale ont été mandatés par la Ministre Morreale pour mettre sur pied un programme pluriannuel (2020-2024) organisant le transfert de connaissances entre le milieu de la recherche académique, les entreprises d'économie sociale et leur écosystème. Ce programme wallon prévoit trois grandes fonctions :

- ▶ Une fonction de veille et de capitalisation : identifier des expériences porteuses et répertorier des travaux de recherche existants
- ▶ Une fonction de transfert : rendre accessibles et appropriables les connaissances existantes par la production et la diffusion d'outils de gestion, de formation, de sensibilisation, etc.
- ▶ Une fonction de liaison : renforcer les liens entre l'ensemble des acteurs concernés par la rencontre et en facilitant l'émergence de travaux de recherche menés en commun

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

En 2020 le Comité de pilotage s'est réuni pour la première fois en septembre et a défini les axes de travail, qui s'incarnent dans 4

groupes de travail. L'UNIPSO est investie plus particulièrement dans le GT 3 et le GT4.

- ▶ GT1 : établir des recommandations pour améliorer la communication sectorielle de l'économie sociale à destination du grand public et des instances politiques
- ▶ GT2 : mettre à disposition des porteur·euse·s de projets les informations essentielles à la réplication de modèles vertueux
- ▶ GT3 : identifier des pistes de conciliation entre "participation" et "concertation sociale"
- ▶ GT4 : fournir aux entreprises d'économie sociale un outil d'autodiagnostic de leur contribution aux 17 Objectifs de Développement Durables des Nations Unies (ODD)

## À SUIVRE...

Les premiers livrables des GT sont attendus pour 2021. Dans le GT3, un rapport sur la question de la participation en lien avec la concertation sociale sera produit. Dans le GT4, un outil d'évaluation de la contribution du secteur aux 17 Objectifs de Développement Durables des Nations Unies est en préparation.

*Adaptation du travail, réactivité et multiplication des réunions à distance ont forcément marqué 2020 ! Je retiens également les quelques moments et échanges collectifs informels importants dans la vie et la cohésion de l'équipe (coffee-apéro-happy birthday corner en visio) !!*



Elise Lay



# AVIQ : RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DE LA FONCTION CONSULTATIVE

**E**lise Layet Anne-Laure Matagne, conseillères juridiques à l'UNIPSO, occupent toutes les deux des mandats au sein des organes de l'AViQ. En 2020, un travail de réflexion sur le fonctionnement de l'AViQ et sur la place et le rôle de la fonction consultative a été entamé.

## Qu'est-ce que la fonction consultative et quels en sont les enjeux ?

La fonction consultative consiste à la remise d'avis pour éclairer la prise de décision des autorités publiques. Concrètement, cette fonction consultative s'exerce soit à la demande officielle du Gouvernement, du Parlement ou de toute autorité, soit d'initiative de l'organe consultatif. Elle porte sur les projets de textes décrets et réglementaires, les notes d'orientation ou sur tout texte de portée générale. Le rôle et la place de la fonction consultative est donc essentielle pour les représentants des entreprises à profit social car, via la remise d'avis, elles peuvent influencer et prendre part officiellement à l'élaboration d'une politique. Cette réflexion est donc un enjeu important pour la prise en compte des intérêts, des besoins et des réalités de terrain. Pour les matières liées à l'AViQ, l'enjeu est d'organiser une fonction consultative efficace et pertinente.

## Qu'est-ce qui a été réalisé en 2020 ?

Nous avons réalisé avec nos membres un important travail de réflexion et de propositions en vue de concrétiser et d'organiser la fonction consultative des matières AViQ devant être logées, selon la DPR, au sein des Comités de branche. Ces travaux ont abouti à une position intersectorielle UNIPSO<sup>1</sup>. Le modèle proposé est celui d'une fonction consultative pleine et entière à l'AViQ

en complémentarité avec le CESE-W (double consultation). La mise en œuvre pratique est notamment la proposition de constitution de commissions d'avis spécifiques. Cette position a été communiquée auprès des Ministres Morreale, De Bue et Di Rupo en mars 2020. Elle a également servi lors des échanges au sein du Conseil général de l'AViQ.

Avec la crise Covid, les discussions ont été suspendues. Entretemps, la Ministre Morreale a relancé le chantier sur l'évaluation globale du décret relatif à l'AViQ, où la question de la fonction consultative aura toute sa place.

## Comment définir le rôle de l'UNIPSO en 2020 sur ce dossier ?

L'UNIPSO a joué un rôle moteur dans cette réflexion. Elle a souhaité être proactive et force de proposition avec l'ensemble de ses membres. Nous avons réussi à conjuguer les intérêts différents de nos membres pour arriver à une position commune et équilibrée. On pourra se baser sur ce travail pour la suite des discussions avec les ministres, l'AViQ et au CESE-Wallonie.

## Qu'est-il prévu en 2021 ?

Les travaux sur l'évaluation du fonctionnement de l'AViQ, sur la mission et la place de chaque organe et sur la mise en œuvre de la fonction consultative vont se poursuivre, en tenant compte des enseignements liés à la crise Covid. L'UNIPSO continuera, en dialogue avec ses membres, à avoir ce rôle d'impulsion et cette force propositionnelle dans les travaux. Il est essentiel que cet OIP puisse répondre le plus efficacement aux besoins des secteurs et des bénéficiaires wallons.

<sup>1</sup> Note 2020-021 AViQ Fonction consultative- Position UNIPSO



# ÉTUDE PILOTE SUR LES ENJEUX D'ATTRACTIVITÉ DU PERSONNEL DANS LES SECTEURS DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE

À travers cette étude pilote plurisectorielle, l'UNIPSO propose de valoriser les enseignements et de proposer un outil d'évaluation des enjeux d'attractivité à l'ensemble des secteurs à profit social.

- ▶ Financement : le Fonds Docteur Daniël de Coninck de la Fondation Roi Baudouin porte sur les enjeux du recrutement et de la fidélisation de 6 métiers dans les secteurs de l'aide et des soins à domicile en Wallonie.
- ▶ Objectifs : établir un diagnostic de l'attractivité et identifier des pistes d'actions et de recommandations en lien avec les enjeux de fidélisation et de recrutement de 6 métiers du domicile en Wallonie : assistant social, aide familiale, aide-ménagère sociale, infirmier et garde à domicile.

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

L'élaboration de la méthodologie et du questionnaire d'une enquête quantitative. Après avoir été testée, cette enquête a ensuite été adressée tant aux services d'aide et de soins concernés, qu'aux travailleurs et étudiants des 6 métiers du domicile.

## À SUIVRE...

L'étude sera finalisée au cours du premier trimestre 2021 avec la volonté de diffuser et communiquer sur ses résultats par la suite. L'élaboration d'un outil de diagnostic afin d'évaluer les enjeux d'attractivité des métiers dans les autres secteurs à profit social sera également proposé aux fédérations membres de l'UNIPSO.

L'enquête quantitative a permis de récolter près de 1.300 questionnaires complétés auprès des travailleurs, ainsi qu'une soixantaine de services d'aide et de soins à domicile en Wallonie.

*"L'anecdote, c'est la boutique à un sou de l'histoire." À l'UNIPSO, l'histoire, ce sont les anecdotes ... en dehors de l'activité professionnelle, ça va de l'aérogologie au sport en passant par la culture. C'est en tout cas une belle histoire de relations professionnelles positives !*



Dominique Van de Sype

# LE CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES



L'UNIPSO dispose d'un mandat à la Commission d'avis et d'agrément du Consortium de validation des compétences (CVDC). Ce dernier est en charge de la validation des compétences du niveau de l'enseignement qualifiant. Il délivre des titres de compétences et favorise le raccourcissement des parcours de formation menant à une certification au métier.

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

En 2020, l'UNIPSO a contribué à la rédaction de la Note stratégique 2020-2024 du CVDC. Un volet particulier a été analysé dans le cadre du contexte de la crise sanitaire Covid-19. En effet, suite aux difficultés de recrutement rencontrées lors de la crise sanitaire, le Gouvernement wallon a interpellé le Consortium afin d'étudier la possibilité de raccourcir les parcours de formation en validant les compétences pour les métiers de l'aide et des soins : aide familiale, aide soignant,

aide logistique en collectivité, etc. L'UNIPSO a consulté ses membres sur cette question et formulé un avis. Il a été fait référence aux travaux en cours au SFMQ non encore finalisés dans lesquels ont été sollicitées nos fédérations ainsi que la nécessité d'étudier la question des parcours de manière plus approfondie pour ne pas brader la qualité des compétences exigées.

## À SUIVRE...

La question de la validation des compétences reviendra certainement à l'avenir. La question des parcours de formation et de la mise à disposition de personnel de qualité sur le marché du travail ne devant pas être bradée, les fédérations représentant les métiers de l'aide et des soins notamment devront poursuivre leurs réflexions sur la validation et sur les parcours possibles. Une évaluation de ce dispositif est à l'ordre du jour.

*En 2020, j'ai beaucoup aimé la mise au vert aux Lacs de l'Eau d'Heure, l'occasion de se retrouver en "off" entre collègues. J'ai aussi apprécié l'implication de l'équipe dans la préparation et la participation à la 2<sup>e</sup> journée de la formation GO For !*



Caroline Jansen



## LA RELANCE DE LA FORMATION GO FOR DIRECTIONS

Suite à une année blanche en 2019 faute de subsides, l'UNIPSO a relancé sa formation phare en 2020 : la formation GO For Directions. L'occasion de faire le point sur ce cursus bien connu du secteur et de nos membres avec Cécile de Préval, Chargée de projets et Conseillère formation.

### Pourquoi 2020 était-elle une année spéciale ?

Tout d'abord, pour retracer le contexte, il faut savoir que cette formation est financée de deux façons : une partie par la Wallonie et une partie par les institutions elles-mêmes. Sans ce premier subside facultatif, reconduit annuellement depuis 10 ans, cette formation coûterait très cher car nous avons la volonté de proposer une formation de haute qualité avec, forcément, des formateurs de qualité. La participation de la Wallonie afin de faire baisser les coûts est donc très importante pour rendre accessible la formation à nos institutions.

En 2019, à la suite d'une décision politique, ce subside n'a pas été renouvelé et nous n'avons pas pu organiser la formation GO For Directions cette année-là. 2020 a été une super année à deux égards : d'une part, nous avons obtenu à nouveau notre subside et nous pouvions donc relancer ce cycle. D'autre part, nous avons terminé l'évaluation de l'impact social de cette formation pour réaménager les contenus, ce qui lui a donné un nouveau souffle.

### Quels sont les grands changements à la suite de cette évaluation de l'impact social ?

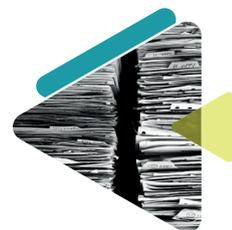
Cette évaluation a été menée avec toutes les parties prenantes (formateurs, participants, administrateurs de l'UNIPSO, chargés de projets et organisateurs de la formation).

Nous avons constaté qu'il fallait instaurer plus de cohérence entre les unités, on a retravaillé le fil rouge de cette formation, nous avons revu la 1<sup>ère</sup> unité introductive sur le champ intersectoriel. Les résultats des évaluations sur la posture de la direction ont redonné une couleur à l'articulation de l'ensemble du cursus pour en faire un tout, en insistant sur les 4 items que les directions trouvaient le plus représentatif dans leur fonction : le leadership, le management, la vision et les valeurs.

### Avec la crise de 2020, quel avenir vois-tu pour la formation ?

On a dû s'adapter rapidement. Dans un premier temps, nous avons reporté les journées de formation puis, avec le prolongement de la pandémie, nous avons poursuivi la formation en distanciel. On s'est adjoint une plateforme Moodle, sorte de site web spécialisé pour l'enseignement, afin d'avoir un cadre pour la formation avec l'ensemble du contenu (documentation, vidéos, forum de chat, etc.). On a encore beaucoup de choses à améliorer, on n'en est qu'au début, mais cela ouvre la porte à une formation 2.0 !

# SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE



L'UNIPSO travaille depuis une dizaine d'années à porter la voix des employeurs-usagers relevant du secteur à profit social dans l'optique de permettre une amélioration et une simplification des dispositifs et réglementations qui soutiennent notre secteur.

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

Sans pouvoir travailler concrètement sur la simplification de démarches, suite à la crise, L'UNIPSO s'est par contre montrée très investie pour alimenter le contrat d'administration du SPW.

Une rencontre avec le comité de direction du SPW et différents échanges avec les fonctionnaires en charge de ce travail ont permis à l'UNIPSO de porter sa vision des actions et projets pertinents pour le secteur à profit social à intégrer dans le plan d'action de l'administration wallonne pour les années à venir (2020-2024). Il s'agit d'articuler au mieux les rapports réciproques entre les administrations et les entreprises à profit social dans un souci de partenariat et dans

une relation de confiance et de dialogue constructif permanent. À l'issue de la rencontre, le constat est positif. Les objectifs de chaque partie sont convergents.

## À SUIVRE...

Le projet de contrat doit encore être approuvé par le GW.

Cette rencontre est l'entame d'un dialogue renforcé qui permettra de faire évoluer les processus réciproques et d'envisager les difficultés du moment dans une perspective de long terme, notamment par rapport aux projets suivants : le renforcement et la structuration du dialogue avec les acteurs, la mise en place d'une plateforme "subsides", le renforcement des liens entre organisations liées (ex : AViQ - SPW action sociale), l'implémentation du principe de confiance, l'évolution de l'inspection vers une mission de conseil et pas uniquement de contrôle, l'intégration du programme de recherche G.Tillion dans la dynamique Get up Wallonia !, le CENM, etc.



Mathieu de Poorter

*Ce que je retiens de 2020, ce sont les taux de participation historiques aux instances et aux GT (ça, c'est pour mon côté statistiques) et, d'un point de vue personnel, l'annonce de la naissance en 2021 de notre fille Alma, premier (et seul ?) bébé UNIPSO du confinement !*



# INSTANCES BASSIN ENSEIGNEMENT-FORMATION-EMPLOI

L'UNIPSO dispose de mandats au sein des 9 Instances Bassin Enseignement qualifiant, Emploi, Formation (IBEFE) depuis 2015. Sa présence dans ces bassins a permis de relever les possibilités d'emploi dans le secteur à profit social, de faire connaître la diversité de ses secteurs et de participer aux enjeux de l'insertion, de l'emploi et de la formation (orientation, correspondance besoins emploi-filières, stages, pôles de synergie sur les métiers de l'aide et soin, de l'accueil de l'enfance, etc.).

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

En 2020, l'UNIPSO a procédé au renouvellement de ce mandat. Ce qui a demandé un investissement important afin de trouver des candidats souhaitant y participer étant donné les enjeux de ce mandat qui ne sont pas toujours bien appréhendés.

L'UNIPSO note spécifiquement le travail réalisé par l'IBEFE du Brabant wallon sur les métiers du domicile et des maisons de repos. Des échanges ont alimenté les chargés de missions et ont contribué à la rédaction d'un rapport sur la situation en Brabant wallon.

## À SUIVRE...

En 2021, le travail de coordination avec les mandataires devra se remettre en place. Ce mandat est apparu comme un levier et une ressource essentiels dans le cadre de l'étude sur l'aide et les soins en Wallonie menée dans le cadre du projet financé par le Fonds Dr. Daniël De Coninck, ce qui a donné à l'UNIPSO l'occasion de favoriser des liens avec les IBEFE.

*Je dois dire qu'un des premiers CA en distanciel était un souvenir plutôt marquant : beaucoup avaient répondu présents, étaient attentifs et l'ambiance de travail super efficace et, le tout, un peu émouvant (maintenant, on est bien blasés de Zoom...).*



Cécile de Préal



# L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN À LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

La digitalisation est un enjeu important dans notre secteur. Depuis 2017, l'UNIPSO a été impliquée dans l'étude DIGI-SERV sur l'impact de la digitalisation sur nos entreprises. En 2020, elle a élaboré le projet d'accompagnement et de soutien qui verra le jour en 2021. Mathieu de Poorter, Conseiller économique, nous explique les enjeux de ce projet d'avenir pour le secteur.

## Comment ce projet est-il né ?

Ce projet d'accompagnement et de soutien à la digitalisation a été élaboré conjointement par l'AdN (l'Agence du Numérique), ConcertES et l'UNIPSO. L'objectif principal était d'élargir ce projet au niveau intersectoriel. Autant l'étude DIGI-SERV se focalisait sur le secteur des services à la personne, autant avec ce nouveau projet est visé l'ensemble des entreprises de l'économie, y compris les ASBL.

## Que s'est-il passé concrètement en 2020 ?

En janvier 2020, nous avons présenté les résultats de l'étude DIGI-SERV. Ensuite, tout au long de l'année, nous avons essayé de trouver la meilleure formule pour développer le projet. On a continué à se réunir avec l'AdN et ConcertES mais en impliquant également le consortium du centre de recherches et des universités qui a élaboré l'étude afin de trouver la meilleure formule pour établir une demande concrète auprès du Cabinet de la Ministre Morreale. Cette demande a été acceptée en septembre et le projet de lancement de l'accompagnement a pu démarrer mi-décembre.

## Quels sont les moyens pour améliorer la digitalisation dans le secteur ?

Premièrement, ce projet a pour but d'accompagner une quinzaine d'entreprises d'économie sociale via un double accompagnement : un accompagnement technologique avec une expertise pour aider ces entreprises à mettre en place concrètement ce processus de digitalisation pour ensuite en faire bénéficier l'ensemble du secteur et un accompagnement méthodologique lié aux changements organisationnels que cela peut impliquer.

Deuxièmement, ce projet va apporter un soutien financier dans la mise en œuvre de ces nouvelles technologies. Un budget de 300.000€ pour l'accompagnement et de 400.000€ pour offrir des bourses à la digitalisation ont été débloqués.

Enfin, la dernière phase du projet sera consacrée à la promotion de ces entreprises qui ont été accompagnées afin de les promouvoir, un peu comme des entreprises "championnes" dans notre secteur.

## Quelles sont les prochaines étapes en 2021 ?

En 2021, nous lancerons la campagne de sensibilisation et de communication. Cette année sera aussi axée sur la mise en place de l'outil d'autoévaluation, qui verra le jour au dernier trimestre 2021. Il faudra ensuite organiser les prochaines étapes : la sélection des entreprises pour l'accompagnement et le travail lié au soutien financier.



## WWW.NOTREGOUVERNANCE.BE

L'outil en ligne d'autoévaluation de la gouvernance, réalisé en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, est accessible pour le secteur depuis 2017. Il permet à toute ASBL de procéder à une autoévaluation du fonctionnement de sa gouvernance grâce à un questionnaire en ligne qui permet de générer un rapport d'analyse des réponses.

### CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

Une évaluation de l'outil a mis en évidence la nécessité de continuer à outiller et sensibiliser les entreprises sur ce thème. L'objectif est de développer les ressources à disposition

des employeurs : outils et documents, accompagnement, formation.

En 2020, l'accompagnement d'un groupe pilote a été mis en place afin de co-construire avec des employeurs l'ensemble de ces ressources à partir de leurs besoins.

### À SUIVRE...

En 2021, une conférence sera organisée afin de présenter et de mettre à disposition l'ensemble de ressources développées pour améliorer la gouvernance dans le secteur à profit social.

## CONVERGENCE ENTREPRISES SOCIALES

L'UNIPSO a initié en 2019 un partenariat avec ConcertES afin de créer des synergies entre les deux acteurs représentatifs des entreprises à profit social/économie sociale.

### CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

En 2020, une série de dossiers ont été travaillés en commun, notamment : impact social, digitalisation, développement de données chiffrées sur le secteur.

Des échanges sur les différents mandats occupés par les deux organisations ont permis de se coordonner sur une série de positions.

### À SUIVRE...

Ce partenariat est constructif pour les deux fédérations. Il sera poursuivi et conforté. Au-delà des dossiers/projets/mandats partagés, la volonté est de pouvoir créer une vision commune sur les enjeux qui concernent nos membres respectifs.

*Lorsque nous avons dû retourner chez nous du jour au lendemain lors du 1<sup>er</sup> confinement, j'ai dû réorganiser mon travail et ça n'a pas été facile au début mais j'y suis arrivé.*



Nicolas Schellaert

# LE SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET QUALIFICATIONS



L'UNIPSO dispose d'un mandat au sein de la Chambre des métiers du Service francophone des métiers et qualifications (SFMQ). Ce service est en charge de la rédaction des référentiels métiers et d'enseignement et de formation pour le niveau de l'enseignement qualifiant.

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN 2020

En 2020, l'UNIPSO a contribué, par son rôle d'intermédiaire, à la mise en place des Commissions de référentiels pour les métiers des soins et d'assistance aux soins ainsi que ceux du paramédical et à la finalisation de l'étude préliminaire sur ces métiers. Par son argumentaire développé avec ses fédérations, elle a permis le maintien du traitement du référentiel métier de l'infirmier breveté au sein du SFMQ. Ce qui a pris tout son sens dans le contexte de crise Covid-19 et les difficultés de recrutement rencontrées sur le terrain.

Elle a réuni les fédérations de l'accueil de l'enfance leur permettant de trouver un accord entre elles sur le périmètre du métier d'accueillant d'enfant. Elle a, grâce aux contacts avec les chefs de projets du SFMQ, rétabli la dynamique pour l'aboutissement à un profil métier.

En tant que partenaire social, l'UNIPSO a participé à la rédaction d'un argumentaire plaidant pour la pérennisation du Service.

## À SUIVRE...

En 2021, les profils métiers validés des soins, assistance aux soins, du paramédical et de l'accueillant d'enfant seront confiés à la Chambre d'enseignement-formation pour la rédaction des profils d'enseignement/formation. L'UNIPSO continuera à suivre l'évolution de ces profils ainsi que ceux des métiers de l'aide. Elle participera à l'évaluation du Service. Il s'agira d'en mesurer les apports, les contraintes et de proposer des pistes d'amélioration.

*Le moment qui m'a marqué en 2020, c'est lorsque j'ai pu retrouver mes collègues, entre les deux premiers confinements, pour un moment convivial en terrasse. Un super moment que j'ai hâte de réitérer !*



Geoffrey Morbois



L'UNIPSO,  
C'EST QUI ET QUOI ?

# NOTRE ÉQUIPE



L'équipe de l'UNIPSO se compose de :

## COORDINATION

- ▶ Dominique VAN DE SYPE, Secrétaire général

## CONSEIL ET MANDATS

- ▶ Frédéric CLERBAUX, Conseiller juridique
- ▶ Elise LAY, Conseillère juridique
- ▶ Anne-Laure MATAGNE, Conseillère juridique
- ▶ Sophie VASSEN, Conseillère formations

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- ▶ Claire CHEVRIER, Chargée de projets (engagée le 15 mars 2020)
- ▶ Mathieu de POORTER, Conseiller économique (présent également en conseil et mandats)
- ▶ Cécile de PRÉVAL, Chargée de projets et Conseillère formation
- ▶ Caroline JANSEN, Chargée d'études
- ▶ Margot RENARD, Stagiaire HEC-Liège

## SUPPORT

- ▶ Marc HÉRALY, Responsable administratif et financier
- ▶ Geoffrey MORBOIS, Chargé de communication événementielle et visuelle
- ▶ Nicolas SCHELLAERT, Assistant secrétariat





## NOS INSTANCES

C'est via les organes de gestion de l'UNIPSO que les fédérations membres donnent forme aux orientations et visions stratégiques de l'ASBL. En 2020, 11 Bureaux exécutifs, 11 Conseils

d'administration et 4 Assemblées générales ont ainsi permis de construire collectivement les positionnements de l'UNIPSO sur diverses thématiques et opportunités.

### COMPOSITION DES INSTANCES

Au 31 décembre 2020, les instances de l'UNIPSO (2018-2022) se composaient de la manière suivante.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque fédération membre de l'UNIPSO dispose de 2 sièges à l'AG.

FÉDÉRATIONS MEMBRES		REPRÉSENTANTS
	<b>AMA</b> - Fédération des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abris	VANHESSEN Christine FARCHAKH Antoine
	<b>ANCE</b> - Association Nationale des Communautés éducatives	DUPONT Michel KACAREVIC Zoran
	<b>AnikoS</b> - Arbeitgeberinnenverband des nicht-kommerziellen Sektors	STRANG Jürgen PONKALO Christophe
	<b>ANMC</b> - Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes	POSSEMIERS FREDERIC JAUNIAUX Laurent
	<b>CESSoC</b> - Confédération des Employeurs des Secteurs Sportif et Socio-Culturel	MALAISE Pierre ISMAÏLI Farah
	<b>CODEF</b> - Coordination de Défense des services sociaux et culturel	ARRONDONAS Rose-Marie WEICKMANS Ghislain
	<b>Collectif SAPS</b> - Services Agréés Partiellement Subventionnés	DAVREUX Marc LUDOVICY Fabienne
	<b>Croix-Rouge de Belgique</b>	VANDENBROUCK Muriel
	<b>EWETA</b> : Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté	EMMANUELIDIS Stéphane CONVENT Gaëtane
	<b>FASD</b> - Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile	BUNCKENS Julien VERZELE Gaël
	<b>FASS</b> - Fédération des Associations Sociales et de Santé	DE HEY Siméon RAFALOWICZ Jérémie



	<b>FCPF-FPS</b> - Fédération des Centres de Planning Familial des FPS	DELFOSSÉ Benjamin SENIORA Jihan
	<b>FCSD</b> - Fédération des Centres de Services à Domicile	CHOQUET Sébastien FLAHAUT Alice
	<b>FEDOM</b> - Fédération wallonne des Services d'Aide à Domicile	RASKIN Olivia GENARD Fabian
	<b>FELSI</b> - Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants	VANDEUREN Raymond LEONET Valérie
	<b>FéWaSSM</b> - Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale	MEUNIER Sophie CAMMARATA Isabelle
	<b>FIAS-ACFI</b> - Fédération des Initiatives et Actions Sociales- Action Coordonnée Formation-Insertion	DESCAMPE Edouard BAKKALI Hakim
	<b>FILE</b> - Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance	VAN HONSTE Cécile VERSTRAETEN Natacha
	<b>FIMS</b> - Fédération des Institutions Médico-Sociales	HALLET Benoît LIBOTTE Jean-François
	<b>FIPE</b> - Fédération des Institutions de Prévention Educative	SPIERKEL Jacques
	<b>FISSAAJ</b> - Fédération des Institutions et Services Spécialisés dans l'Aide aux Adultes et aux Jeunes	HENRY Pascal THERASSE Daniel
	<b>FSMI</b> - Fédérations des Services Maternels et Infantiles	BACHIR Hafida TEHEUX Anne
	<b>GAAJ</b> - Groupement d'associations de l'Aide à la Jeunesse	HENROT Nathalie FOURNY Paul
	<b>GASMAES</b> - Groupement Autonome de Services et Maisons d'Action Educative et Sociale	XHROUET Denis VAN HOYE Philippe
	<b>LNH</b> - Ligue Nationale pour personnes Handicapées et services spécialisés	LEFEBVRE Michel STEVENS Viviane
	<b>MLOZ</b> - Union Nationale des Mutualités Libres	JOSSE Joëlle VANDERSTICHELEN Emilie
	<b>SANTHEA</b>	DEWULF Déborah XHROUET Marc
	<b>SeGEC</b> - Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique	VANOIRBECK Stéphane MICHEL Etienne



**UNESSA**- Union En Soins de Santé

HENRARD Denis  
HAPPE Christophe



**UNMN**- Union Nationale des Mutualités Neutres

GERARDY Jean-Bernard  
VERHEYDEN Anne



**UNMS**- Union Nationale des Mutualités Socialistes

HENNAUT Frédéric

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Administrateurs

ARREDONDAS Rose-Marie (CODEF)  
BUNCKENS Julien (FASD)  
CHOQUET Sébastien (FCSD)  
CONVENT Gaëtane (EWETA)  
DE HEY Siméon (FASS)  
DELFOSSÉ Benjamin (FCPF-FPS)  
DEWULF Déborah (Santhea)  
DUPONT Michel (ANCE)  
EMMANUELIDIS Stéphane (EWETA)  
FOURNY Paul (GAAJ)  
HALLET Benoît (FIMS)  
HAPPE Christophe (UNESSA)  
HENNAUT Frédéric (UNMS)

HENRARD Denis (UNESSA)  
HENRY Pascal (FISSAAJ)  
ISMAÏLI Farah (CESSoC)  
LEFEBVRE Michel (LNH)  
LEONET Valérie (FELSI)  
MALAISE Pierre (CESSoC)  
PONKALO Christophe (Anikos)  
POSSEMIERS Frédéric (ANMC)  
RASKIN Olivia (FEDOM)  
VAN HONSTE Cécile (FILE)  
VANOIRBECK Stéphane (SEGEC)  
XHROUET Denis (GASMAES)  
XHROUET Marc (Santhea)

### Administrateurs experts

DEBUCQUOIS Patrick  
VICTOOR Valérie

WISEUR Antoine

### Invités permanents

JOSSE Joëlle (MLOZ)

VAN DE SYPE Dominique (UNIPSO)

### BUREAU

EMMANUELIDIS Stéphane (EWETA), Président  
MALAISE Pierre (CESSoC), Vice-président  
XHROUET Marc (Santhea), Vice-président  
FOURNY Paul (GAAJ), Trésorier  
DUPONT Michel (ANCE), Secrétaire  
CHOQUET Sébastien (FCSD), membre  
DEWULF Déborah (Santhea), membre

HENRARD Denis (UNESSA), membre  
HENRY Pascal (FISSAAJ), membre  
POSSEMIERS Frédéric (ANMC), membre  
RASKIN Olivia (FEDOM), membre  
VAN DE SYPE Dominique (UNIPSO), invité permanent



# NOS MISSIONS

Depuis 1998, l'UNIPSO est la confédération **intersectorielle** et **pluraliste** des **employeurs** du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

## INTERSECTORIELLE

Les fédérations membres de l'UNIPSO sont actives dans les secteurs regroupant des services indispensables au bon fonctionnement de notre société et répondant aux besoins fondamentaux de la population : hôpitaux, maisons de repos, crèches, aide et

soins à domicile, accueil et hébergement des personnes handicapées, entreprises de travail adapté, culture, clubs sportifs, insertion des personnes fragilisées dans l'emploi, aide à la jeunesse, mutualités, etc.

## PLURALISTE

La diversité constitue, pour l'UNIPSO, une richesse sur plusieurs plans :

- ▶ La diversité des missions, services et travailleurs permet de répondre à la multiplicité des besoins et des problématiques de vie
- ▶ Les courants politiques, philosophiques et idéologiques qui coexistent contribuent à enrichir la dynamique des entreprises sociales
- ▶ Les différents modes d'organisation (organismes publics, ASBL, coopératives, etc.) sont tous fédérés autour des mêmes finalités

## EMPLOYEURS DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL

L'UNIPSO regroupe plus de 30 fédérations d'employeurs du secteur à profit social, public et privé, qui totalisent plus de 9.000 entreprises occupant près de 200.000 travailleurs, soit près de 19% de l'emploi total wallon.

### REPRÉSENTER

Depuis plus de 20 ans, l'UNIPSO a pour mission de porter la voix des employeurs du secteur à profit social francophone. Dans le cadre de cette mission, elle représente, défend et promeut les intérêts communs de ses membres dans la concertation sociale ainsi qu'auprès des pouvoirs publics et autres acteurs socio-économiques.

### OUTILLER ET SENSIBILISER

L'UNIPSO soutient les employeurs dans leur rôle d'opérateurs de services et favorise l'entrepreneuriat social en agissant comme stimulateur de réussite et diffuseur de bonnes pratiques. L'UNIPSO anticipe les défis de demain et stimule le développement de politiques nouvelles afin d'adapter l'offre de services à profit social aux évolutions sociétales.



## NOS MANDATS

En tant que fédération représentative des employeurs, l'UNIPSO siège dans différents lieux de concertation et de décision dans lesquels elle est amenée à représenter et à défendre les intérêts communs des employeurs du secteur à profit social. Sont repris ci-après les différents travaux dans le cadre des mandats occupés par l'UNIPSO.

- ▶ Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)
  - ▶ Conseil général
  - ▶ Comité de Branche Bien-être et Santé
  - ▶ Comité de Branche Famille
  - ▶ Comité de Branche Handicap
  - ▶ Collège central du Conseil de Stratégie et de Prospective
- ▶ Groupe des partenaires sociaux wallons (GPS-W)
- ▶ Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE-W)
  - ▶ AG, Bureau, Commissions internes
  - ▶ Pôles : Aménagement du territoire, Energie, Mobilité, Environnement, Logement, Politique scientifique
- ▶ Comité de gestion du FOREM
- ▶ Conseil économique et social de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CESCF)
- ▶ Organe de concertation intrafrancophone en matière de santé et d'aide aux personnes
- ▶ Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)
- ▶ Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)
- ▶ Comité d'accompagnement "Brasero" SOWECSOM
- ▶ Comité d'accompagnement du Pacte pour un enseignement d'excellence
- ▶ Comité d'experts du Cadre francophone de certifications
- ▶ Commission consultative d'agrément du CVDC (CODA)
- ▶ Conseil d'orientation de l'ARES
- ▶ Conseil d'orientation des Hautes Ecoles
- ▶ Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation (APEF)
- ▶ Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (IBEFE)
- ▶ Office Francophone de la Formation en Alternance (OFFA)
- ▶ Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)
- ▶ Consortium de validation des compétences (CVDC)
- ▶ Commission d'agrément du congé-éducation payé
- ▶ Commission consultative CISP
- ▶ Commission consultative Fonds de formation titres-services
- ▶ Comité de programmation ONE
- ▶ Conseil d'avis ONE
- ▶ Conseil Supérieur du Tourisme
- ▶ Comité particulier du Fonds de fermeture des entreprises (FFE)
- ▶ Social Employers – Federation of European Social Employers
- ▶ Comité européen des Associations d'intérêt général (CEDAG)

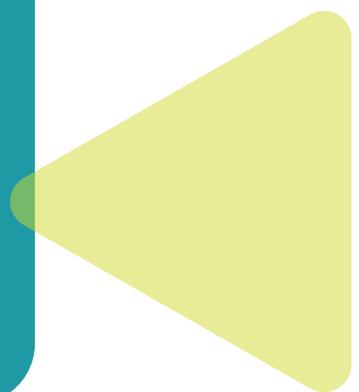
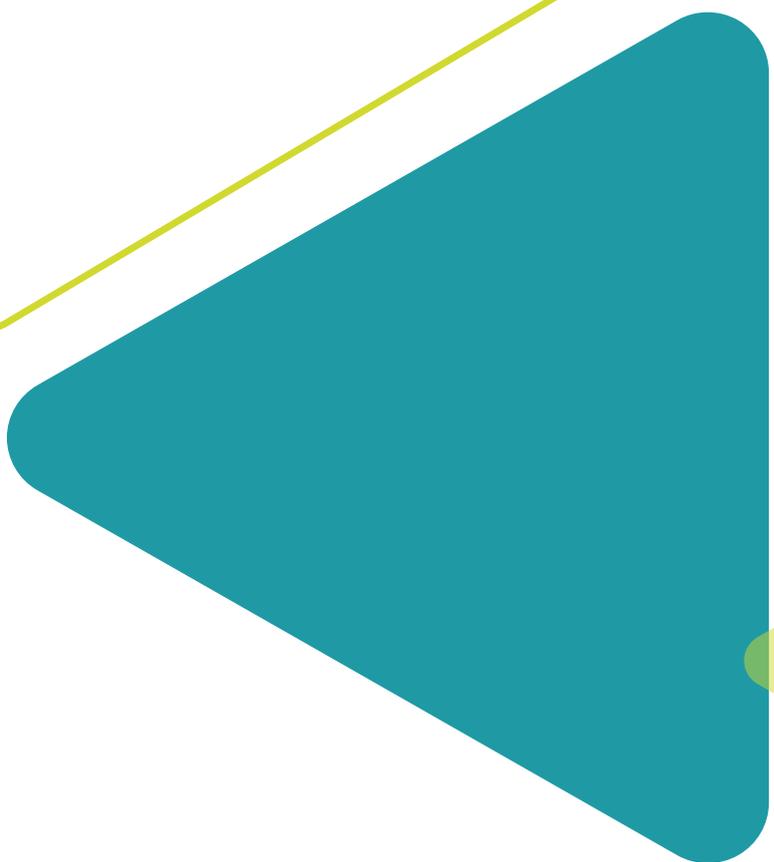
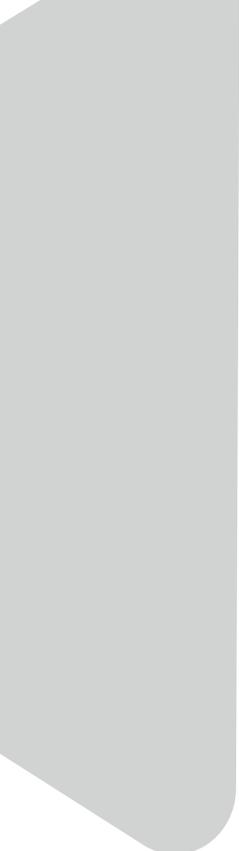
**Editeur responsable :**

D. Van de Sype

UNIPSO ASBL • Square Arthur Masson, 1/7 à 5000 Namur

[www.unipso.be](http://www.unipso.be) • [unipso@unipso.be](mailto:unipso@unipso.be) • 081/24.90.20

Mai 2021 • Photos : Pixabay, Freepik



unipso